

# Un marché de Noël à 100 000 €

## DURBUY

Tout feu, tout flamme, cette année le marché de Noël 2022 à Durbuy se met sur son 31 pour encore plus de magie et de féerie.

**S**aumon grillé au feu de bois, sur toasts, huîtres et autres fruits de mer, patate ou toasts et même shoarma au foie gras, crêpes et gaufres, champagne chocolaté, chocolat chaud, chouffe coffee coiffé de crème fraîche (ou pas) ou bières spéciales...

Il n'y a aucun doute, vous êtes sur le marché de Noël à Durbuy ! Un marché qui, cette année 2022, revient illuminé comme jamais. « Pour ma première édition, j'ai vraiment voulu renforcer l'aspect esthétique du marché, renforcer encore le côté magique et féérique de la fête dans une ville qui, avec son château, ses ruelles, se prête à merveille pour cet objectif », explique Yves-Marie Peter, président du SI de Durbuy. Et le SI a mis les moyens pour briller de mille feux et a investi 100 000 € (amortis en trois ans) pour changer tout



ILLUMINATIONS EXCEPTIONNELLES À DURBUY.

l'éclairage de Noël, en LED cela va de soi, pour une facture qui ne devrait pas être de beaucoup supérieure aux années antérieures. « Les commerçants sont déjà très contents de ces changements et on les sent très investis », ajoute le président. Impliqué Durbuy Adventure Valley

est aussi avec sa patinoire et en jouant le jeu du vrai partenariat avec le SI. La gestion et la facture énergétique sont pour Durbuy Adventure Valley, le SI met le personnel à disposition et si bénéfices il y a, ils seront équitablement partagés. Si le côté artisans est de

moins en moins représenté, les visiteurs ne manqueront pas d'occasions de se sustenter ou de faire la fête dans le légendaire stand de la patate au foie gras ou encore chez d'autres classiques de l'étape. Jusqu'ici en tout cas, à part le soir de finale du Mondial, le public a été très nombreux à venir admirer la ville.

Attention, depuis cette année, les parkings sont tous payants, y compris celui du Pré Joris.

Le marché est ouvert jusqu'au 8 janvier (<https://www.facebook.com/visitedurbuy>)

Ouvert tous les jours de 12 h jusqu'à 20 h pour les articles cadeaux (22 h horeca) sauf les vendredis et samedis (23 h horeca).

À partir du 2 janvier : tous les jours de 16 h à 20 h pour les articles cadeaux (23 h horeca).

VALÉRIE RENARD 2

## TENNEVILLE Conseil communal

# Rigueur budgétaire et investissements vont-ils de pair ?

La majorité au conseil de Tenneville prône la rigueur, mais également les investissements. La minorité aurait voulu réduire la voilure.

Est-ce que cela sent déjà le début de la campagne pour les futures élections ? Il n'y a en tout cas pas eu d'unanimité pour les budgets 2023 tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire lors du conseil communal de Tenneville mercredi soir. En liminaire à ces budgets, le bourgmestre Nicolas Charlier a proposé une note de politique générale basée sur quatre axes. Tout d'abord la rigueur pour une bonne gestion du personnel communal, pour une diminution de la consommation d'énergie (projet en partenariat avec Renowatt). « La commune a été précurseur avec la chaufferie au bois et les panneaux photovoltaïques », se félicite-t-il. Ensuite, la solidarité avec le soutien à l'action du CPAS, la sécurité collective dont la nouvelle numérotation découle, aucune augmentation des taxes. Puis, la responsabilité avec la poursuite des investissements dans les organes pluricommunaux, mais égale-

ment dans de nombreux projets (voir ci-contre).

« Nous sommes très fiers de pouvoir dire que l'ensemble de nos grands projets d'investissement bénéficient de subventions des autorités supérieures », poursuit le mayor.

L'échevin Marc Gauthier se félicite aussi du projet de maison multiservices. « Un projet qui répondra vraiment aux attentes et que j'aurais aimé mettre en place quand j'étais bourgmestre. C'est l'âme d'un village. » Et Ludovic Collard de soutenir le projet de la place, projet PCDR. « On devrait déjà être dans les travaux sans le retard de deux ans créés par la Région. »

Face à ces projets, la conseillère Sophie Léonard aurait souhaité plus de modération au vu de la situation actuelle. « Du courage politique, c'est oser regarder la situation financière de notre commune bien en face, lance-t-elle. Il faut trouver en interne les forces vives et ne pas toujours engager pour résoudre un problème. Il faut choisir les projets, en suspendre aussi si nécessaire, afin de ne pas plomber plus encore les finances communales. Nous nous sommes battus pour enfin aménager la place de Champlon. Mais pourquoi obtenir 500 000 € de subsides et y ajouter

quasi 500 000 € de part communale. Revoquez le projet pour réduire cette intervention. Il faut faire mieux avec moins plutôt que moins avec plus. »

Le bourgmestre Charlier ne partage pas cette analyse. « J'entends votre remise en cause et je la respecte. Cependant, ces projets sont déjà passés au conseil et ont reçu un avis unanime. Vous voulez supprimer le projet de la maison multiservices alors qu'elle va permettre d'apporter de nouveaux services aux habitants. Et le projet cœur de village est une demande. On évolue dans le coût, mais il n'est pas question de faire une place de Champlon au rabais. Il ne faut pas

laisser croire non plus que le budget c'est la liste de Saint-Nicolas. Nous avons d'autres projets comme l'établissement d'œuvres artistiques dans la traversée de Tenneville, mais ce n'est pas une priorité. Je suis toutefois fier d'être dans une commune où on investit plutôt que de jouer le statu quo. De plus, si on ne fait pas ses projets, ce sont des subsides qui s'envoleront ailleurs alors que c'est aussi notre argent. »

Au final, les conseillers apparentés MR ne voteront pas les deux budgets alors que M. Simon accompagnera la majorité pour voter le budget extraordinaire.

THIERRY LEFEVRE 2

## De gros projets à l'extraordinaire

L'échevin Walter Joris a présenté les budgets à l'ordinaire (6,7 millions d'€ avec un boni de 11 000 €) et à l'extraordinaire (à l'équilibre à 6 millions d'€). Ce dernier est nourri avec quelques projets conséquents comme l'extension et la rénovation de l'école de Champlon (2,1 millions), l'aménagement de la maison d'accueil de l'enfance (650 000 €), des projets Renowatt (666 000 €), le projet Cœur de village pour la place de Champlon (952 000 €), l'aménagement foncier dans le cadre du remembrement (195 000 €), l'entretien de voiries (150 000 €)... « Nous avons prévu des investissements financiers avec plusieurs projets importants, mais il faut toutefois rester très prudent, lance l'échevin des Finances. Je constate que sur les 5,5 millions prévus en dépenses extraordinaires, nous avons pu obtenir des subsides de 3,1 millions, soit 56 % du montant total. »